

# Fédération des EHPAD publics du sud Haute-Marne

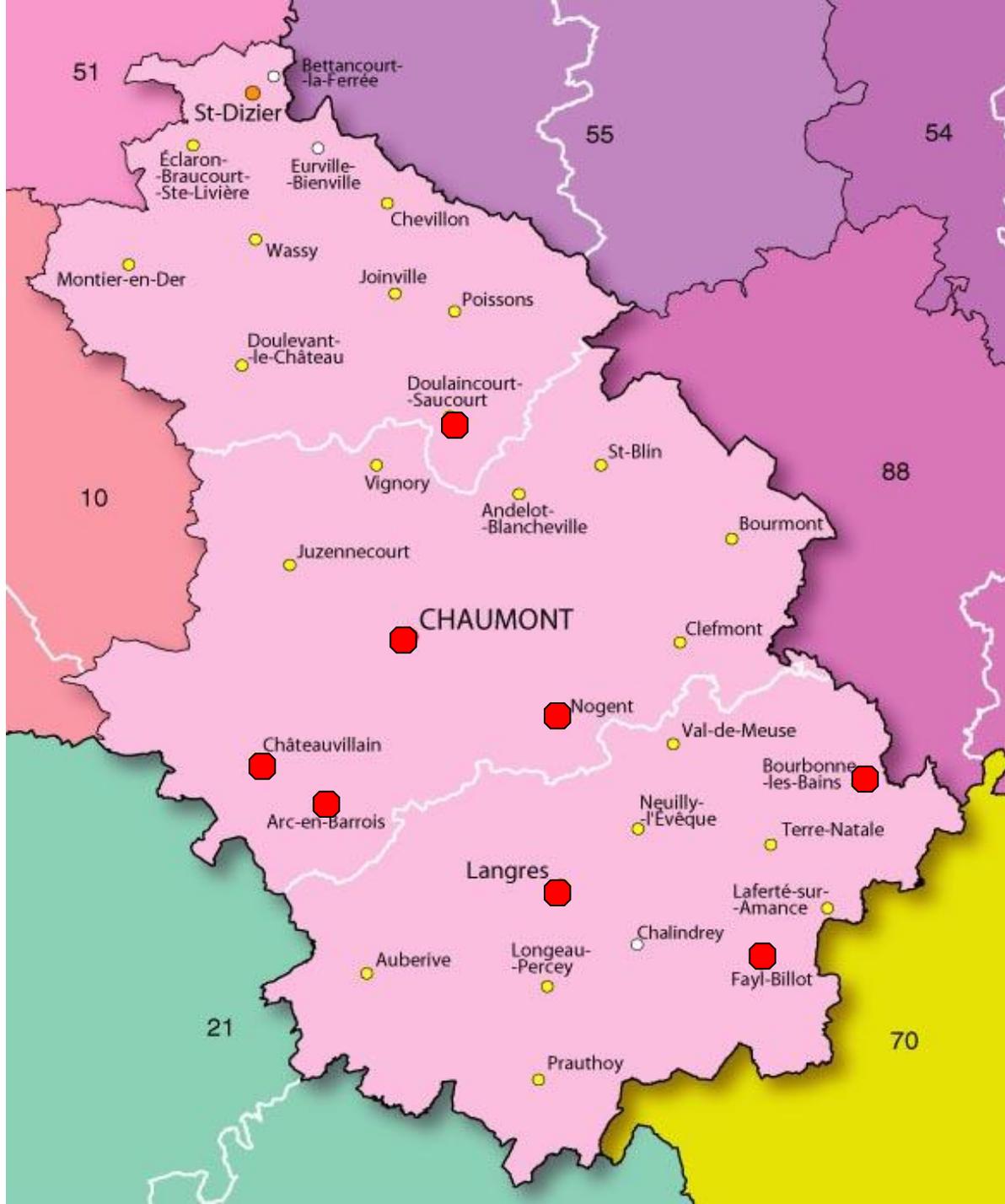
Présentation sous l'angle de la  
démarche qualité

Lionel PETITOT - CH Langres

28 mai 2013 - Chalindrey -Rencontre des acteurs de Gériatrie

# Coopération entre établissements Sud Haut-marnais

- Echanges et projets communs conduits depuis fin 2010
  - Démarche qualité EHPAD (évaluations internes/externes)
  - Formations (mutualisation des coûts)
  - ESAD
  - MAIA
  - Pool de remplacement?
- Stratégie commune
  - Accompagnement du résident
  - Prise en charge gériatrique
- Autres thématiques de coopération en réflexion
  - L'informatique
  - L'ingénierie technique
  - L'hygiène hospitalière
  - L'éducation thérapeutique du patient
  - Les outils communs (exemple, la gestion des lits d'attente, ...)
  - La formation continue
  - L'intervention des libéraux, des spécialistes dans les EHPAD



# La démarche d'évaluation

- Les établissements et services sociaux ou médico-sociaux sont tenus de « procéder à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent »
- Modalités fixées par décret
  - Evaluation externe par un organisme agréé ANESM
  - **Evaluation interne qui précède** l'évaluation externe
  - Les deux évaluations sont transmises à l'autorité ayant délivré l'autorisation

# Les obligations

- Obligation légale introduite par la loi du 2 janvier 2002
- Décret n°2007-975 du 15 mai 2007 fixe le cahier des charges de l'évaluation externe
- Modalités et calendrier précisés par la loi du 21 juillet 2009
- Décret n° 2010-1319 du 3 novembre 2010 fixe le rythme des évaluations et les modalités de restitution de leurs résultats
- **CIRCULAIRE N° DGCS/SD5C/2011/398 du 21 octobre 2011 relative à l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médicosociaux.**

# RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



*L'évaluation interne :  
repères pour les établissements  
d'hébergement pour personnes âgées*

RECOMMANDATIONS DE BONNES  
PRATIQUES PROFESSIONNELLES



*Qualité de vie en Ehpad (volet 4)  
L'accompagnement personnalisé  
de la santé du résident*

**Anesm**

Agence nationale de l'évaluation  
et de la qualité des établissements

<b>II. LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION AXÉ PAR AXE</b> .....	<b>27</b>
<b>Axe 1 : Garantie des droits individuels et collectifs</b> .....	<b>38</b>
Thème 1. La garantie des droits individuels.....	29
Thème 2. La garantie des droits collectifs .....	33
<b>Axe 2 : Prévention des risques liés à la santé inhérents à la vulnérabilité des résidents.....</b>	<b>38</b>
Thème 1. La prévention et la prise en charge de la douleur.....	40
Thème 2. La prévention et la prise en charge des chutes .....	43
Thème 3. La prévention et la prise en charge des escarres .....	46
Thème 4. La prévention et la prise en charge de la dénutrition .....	49
Thème 5. La prévention et la prise en charge des troubles de l'humeur et du comportement .....	52
Thème 6. L'analyse et la maîtrise du risque infectieux .....	55
Thème 7. La continuité des soins.....	57
<b>Axe 3 : Maintien des capacités dans les actes de la vie quotidienne et accompagnement de la situation de dépendance .....</b>	<b>62</b>
Thème 1. Le maintien des capacités de déplacement et l'accompagnement des personnes non-valides .....	63
Thème 2. La toilette.....	66
<b>Axe 4 : La personnalisation de l'accompagnement</b> .....	<b>70</b>
Thème 1. Le projet personnalisé (le projet d'accueil et d'accompagnement) .....	71
Thème 2. La personnalisation des activités individuelles et collectives.....	74
Thème 3. La possibilité du maintien des liens sociaux .....	77
<b>Axe 5 : Accompagnement de la fin de vie.....</b>	<b>82</b>
Thème 1. L'accompagnement de la personne.....	83
Thème 2. Le soutien des proches et des professionnels.....	85
<b>ANNEXES</b> .....	<b>91</b>
Annexe 1. Références sur l'évaluation .....	92
Annexe 2. Éléments de méthode .....	94
Annexe 3. Élaboration de la recommandation.....	102

Logo de  
l'établissement

# RAPPORT D'ÉVALUATION INTERNE

---

EHPAD DE .....

## COOPERATION SUD HAUTE-MARNE

# Population accueillie

- **Données démographiques issues du PRS et du schéma départemental personnes âgées**
  - En haute marne, le nombre de plus de 75 ans passera de 19070 en 2007, à 20785 en 2015. Selon l'INSEE, 47989 haut-marnais auront plus de 65 ans en 2025, dont 8001 plus de 85ans.
  - 57% des personnes de plus de 60ans sont des femmes et plus on avance dans les tranches d'âge, plus la part des femmes est importante dans la population âgée de la Haute-Marne atteignant presque 70% à partir de 85 ans.
  - En Haute-Marne, en 2003, 45% des retraités et pensionnés ont perçu un revenu annuel inférieur à 9 000 euros. A titre de comparaison, pour la région Champagne-Ardennes, les retraités et pensionnés, dont les revenus 2003 étaient inférieurs à 9 000 euros, représentaient 41% de l'ensemble des bénéficiaires de retraites et pensions. Ils étaient 40% au niveau national.
- **Le résident sud haut-marnais « type » pourrait être décrit comme une femme octogénaire de condition sociale modeste, d'origine rurale et atteinte de la maladie d'Alzheimer ou démence apparentée**

La réflexion commune conduite par les 8 EHPAD au cours de cette évaluation a permis de spécifier des objectifs concrets et de définir des priorités

# **La promotion de l'autonomie des personnes âgées se décline selon deux objectifs**

- La capacité pour le résident de pouvoir faire des choix dans sa vie (choix des sorties, choix des vêtements...)
- La capacité à pouvoir réaliser les activités de la vie quotidienne dans la mesure de ses capacités résiduelles

# **Le maintien de l'autonomie est un principe qui anime les soins comme**

- les soins d'hygiène et de confort
- la marche et la mobilisation des résidents
- la prise en compte de l'alimentation
- le maintien de la continence

# La personnalisation de l'accompagnement

- Une organisation des soins adaptée aux résidents permet la personnalisation de l'accompagnement. Pour se faire, les outils de soins individualisés sont mis en place :
  - Le recueil de données
  - L'histoire de vie du résident
  - Le projet de vie individualisé
  - L'utilisation des transmissions ciblées
  - La définition des Groupes Iso-Ressources (GIR)

# La garantie des droits et la participation

- La garantie des droits est centrée sur les principes de la « **Charte de la personne accueillie** » et de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades. Ainsi le respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité et de la sécurité des résidents est un principe fondamental.
- Le **choix du résident** dans les prestations proposées et son consentement sont recherchés. Le **projet de vie individualisé** décline des actions pour maintenir les liens familiaux et sociaux. Toute participation aux animations et sorties émane du choix du résident et n'est jamais imposée. Néanmoins l'équipe est attentive au repli sur soi et à l'isolement. Des actions individualisées sont alors proposées.
- Le **lien social est favorisé** par des échanges avec l'entourage, la commune et les bénévoles.

# La prévention des risques spécifiques à la population accueillie et au mode d'accompagnement

- La prise en charge de la douleur
- Le risque de chute est évalué
- La prévention et le traitement des escarres
- La prévention de la dénutrition
- La prise en compte des besoins spécifiques des résidents, rédigés dans leur projet de vie individualisé. Ce projet propose des repères au résident et ainsi concourt au sentiment de sécurité. Un des principes essentiels est de ne pas mettre en échec le résident.

# Au final, huit thématiques prioritaires

- La garantie des droits individuels
- La prévention et la prise en charge de la douleur
- La prévention et la prise en charge des chutes
- La prévention et la prise en charge de la dénutrition
- La continuité des soins
- La toilette
- Le projet personnalisé
- L'accompagnement de la fin de vie



# EHPAD de Langres

Directrice déléguée: Nathalie PROCUREUR

[n.procureur@ch-langres.fr](mailto:n.procureur@ch-langres.fr)

Gériatre: Hélène MASSE

[h.masse@ch-langres.fr](mailto:h.masse@ch-langres.fr)

Cadre de santé: Claudine PILLOT

[C.PILLOT@ch-langres.fr](mailto:C.PILLOT@ch-langres.fr)

Secrétariat: Cindy HACHE

[C.HACHE@langres.fr](mailto:C.HACHE@langres.fr)

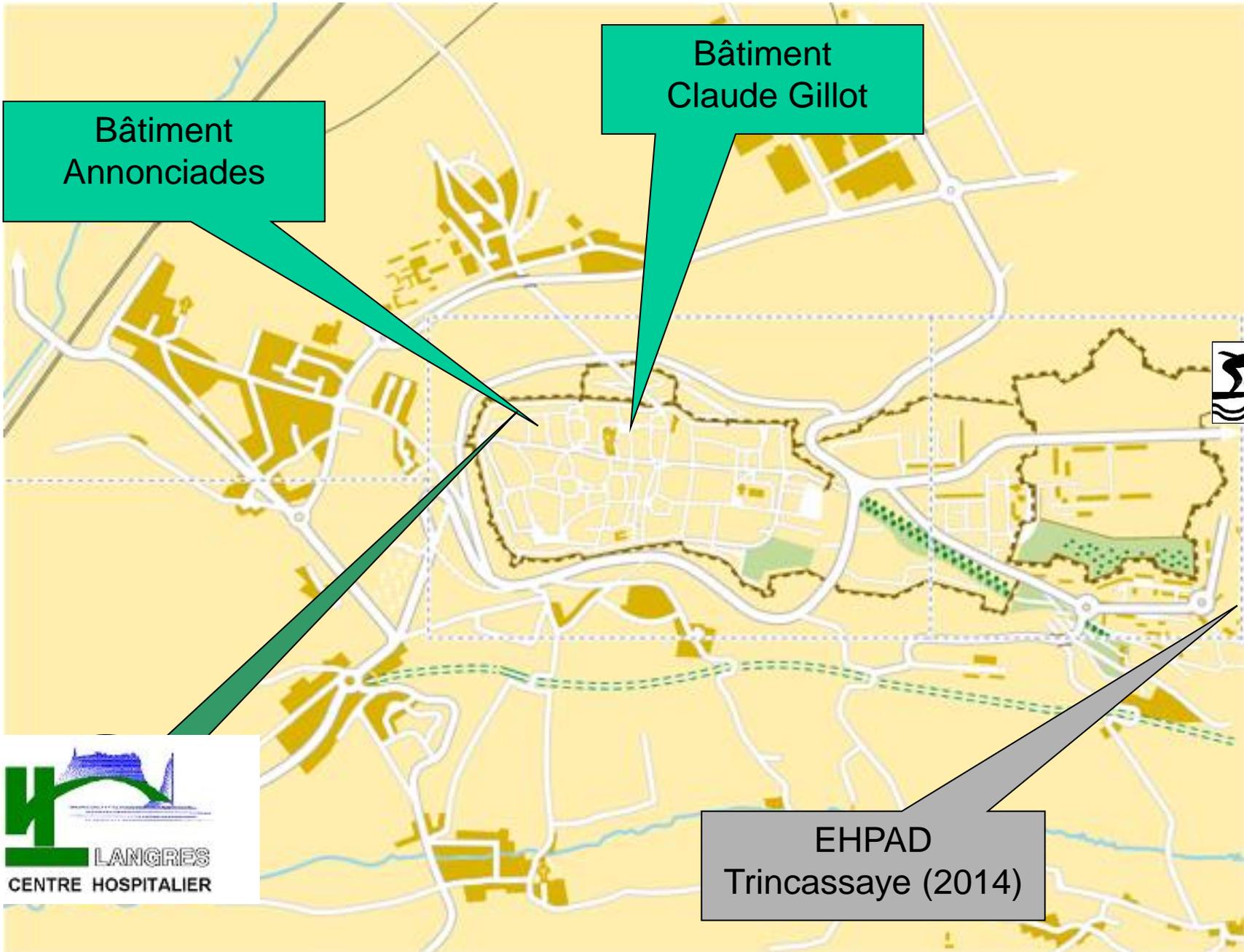
Téléphone: 03 25 87 87 22

[www.ch-langres.fr](http://www.ch-langres.fr)

Bâtiment  
Annonciades

Bâtiment  
Claude Gillot





Bâtiment  
Annonciades

Bâtiment  
Claude Gillot

EHPAD  
Trincassaye (2014)



# Capacité actuelle et à venir (2014)

## **109 lits d'hébergement**

65 bâtiment Claude Gillot

44 bâtiment des Annonciades

## **10 places Accueil de jour**

(Bâtiment des Annonciades)

## **5 places d'ESAD**

(coopération BLB)

## **130 lits d'hébergement**

100 lits d'EHPAD (dont 10 pour adultes handicapés vieillissants)

30 lits unité Alzheimer

## **3 lits hébergement temporaire**

## **24 places**

Un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places (Trincassaye)

Un Accueil de jour Alzheimer de 10 places (en ville)

**10 places d'ESAD ?** En fonction de la montée en charge et du développement vers le nord

# Particularités

- Accompagnement des résidents
  - Animation Ville de Langres
  - Association Vitamines
  - Association Langres Montréal
  - Aumônerie
  - Croix rouge
  - Projet Chien accompagnement Vie sociale
- Proximité CH Langres: prise en charge gériatrique
  - Gériatre/Neurologue/Cardiologue...
  - Neuropsychologue
  - Psychologue (EMSP)
  - Kinésithérapeute
  - ....



# **EHPAD Félix GRELOT**

6, rue Felix Grelot  
Nogent en Bassigny



**Directrice par intérim: Laurence MANDT**

**Médecin Coordonnateur: Dr PIKETTY**

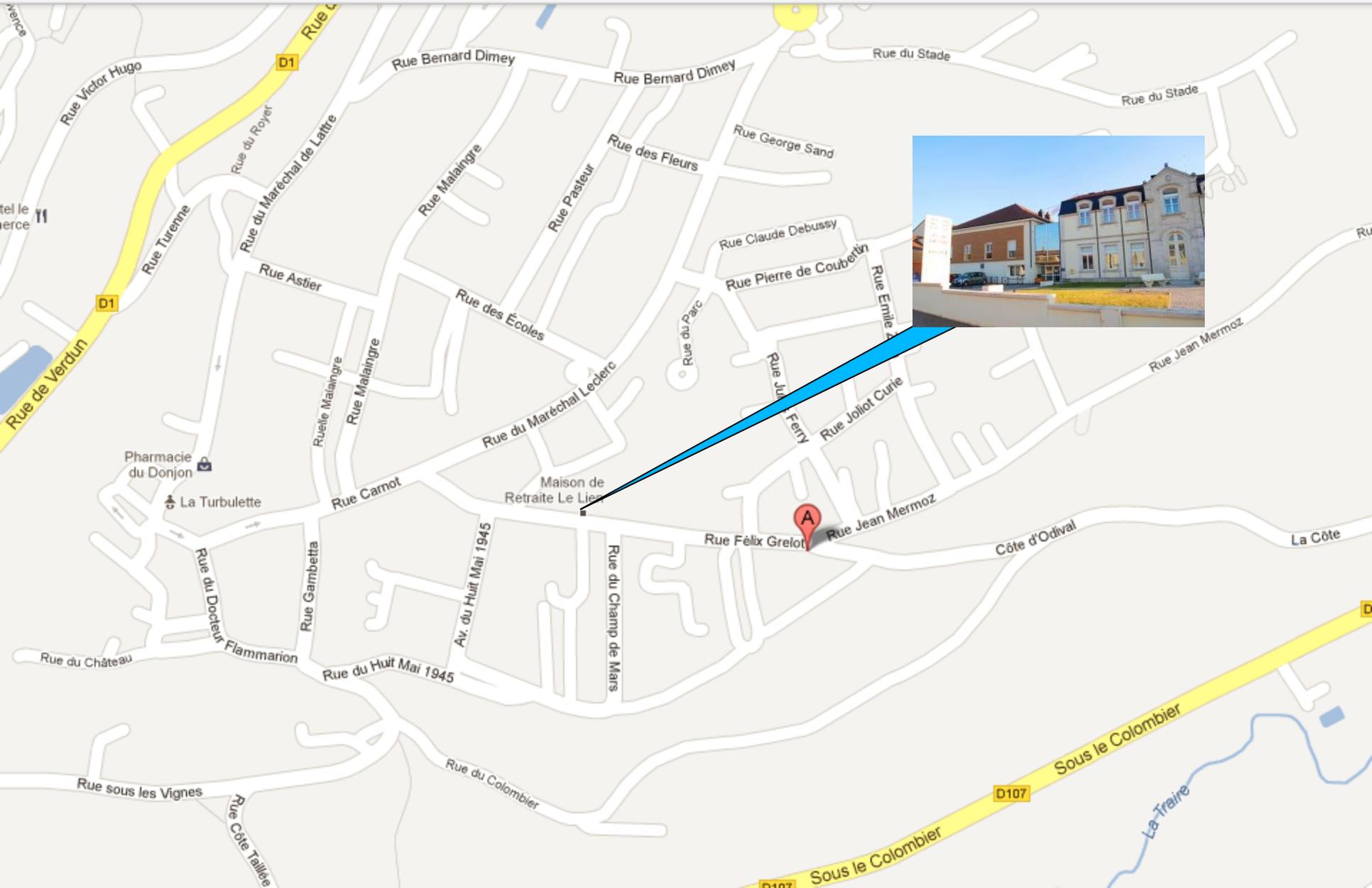
**Cadre de santé: E. MIGUET**

**Adjoint administratif: Madame F.FORGEOT**

**Tél: 03 25 02 09 40**

**mr.nogent@wanadoo.fr**

ehpad felix gretot



# CAPACITE

63 lits d'hébergement

2 lits d'hébergement temporaire

5 places Accueil de jour  
(mardi/jeudi/vendredi)

# PARTICULARITES

Association « Les amis de Félix »

Animation

Accompagnement

Aumônerie

Salon de coiffure ouvert tous les jours

Chat « Peluche »



# EHPAD DE BOURBONNE-LES-BAINS

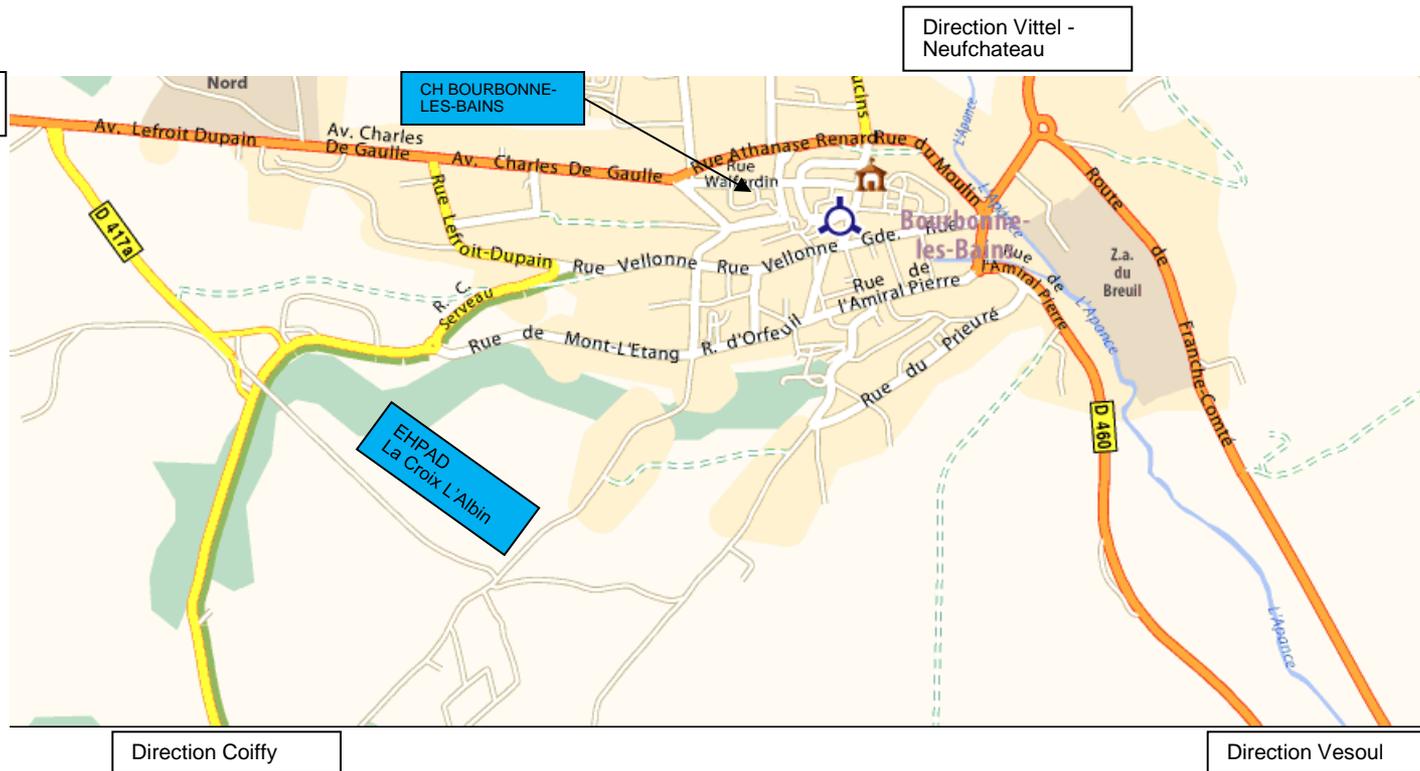
Directrice déléguée: Mlle MANDT  
[laurencemandt@hopitalbourbonne.fr](mailto:laurencemandt@hopitalbourbonne.fr)

Cadres de santé: Edith CLERC - Annie JAQUET  
[edithclerc@hopitalbourbonne.fr](mailto:edithclerc@hopitalbourbonne.fr)  
[anniejaquet@hopitalbourbonne](mailto:anniejaquet@hopitalbourbonne.fr)

Secrétariat médical : Corinne DEFRAIN - Béatrice DIDIER  
[secretariat.ehpad@hopitalbourbonne.fr](mailto:secretariat.ehpad@hopitalbourbonne.fr)

Admissions : Isabelle FRANCISCO  
[dagc@hopitalbourbonne.fr](mailto:dagc@hopitalbourbonne.fr)

# PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DU CENTRE HOSPITALIER DE BOURBONNE- LES-BAINS



# PERSONNEL NON SOIGNANT INTERVENANT A L'EHPAD

Personnel exerçant à l'hôpital :

- ⇒ Psychologue
- ⇒ Ergothérapeute
- ⇒ Animateurs

Personne exerçant en libéral :

- ⇒ Médecin
- ⇒ Pédicure
- ⇒ kinésithérapeute

# CAPACITE ACTUELLE

- 120 lits d'hébergement
  - ⇒ 118 lits d'EHPAD permanent
  - ⇒ 2 lits d'EHPAD temporaire
- 24 places orientation Alzheimer
  - ⇒ 14 places de PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés)
  - ⇒ 10 places accueil de jour Alzheimer

Suite à la construction de l'EHPAD « LA CROIX L'ALBIN » extension de 16 lits à compter du 1er octobre 2012



1 unité de SMTI (Soins Médico-Techniques Importants) de 32 lits au Centre Hospitalier

# ARCHITECTURE

**Le nouvel EHPAD comprend :**

- ⇒ 2 étages de plain-pied de 60 lits
- ⇒ 4 pôles
- ⇒ 8 espaces de vie
- ⇒ 4 patios (en toute sécurité pour la personne)

**Chaque étage possède :**

- ⇒ 2 pôles de 30 chambres individuelles comprenant :
  - ⊕ une salle de bain adaptée à l'handicap avec douche et wc
  - ⊕ des rails de transfert intégrés au plafond

**Possibilité pour 4 chambres d'être transformées en chambres doubles avec séparation (porte coulissante) pour accueillir des couples**

# PASA

## Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

Le PASA a une capacité de 14 places

Le personnel comprend : 2 assistantes en soins gériatriques

Le service accueille les résidents de l'EHPAD dont un diagnostic Alzheimer a été posé

La prise en soins des personnes se déroule à la journée



# Accueil de jour

L'accueil de jour peut accueillir 10 personnes par jour

- ⇒ L'unité est sous la responsabilité d'un médecin gériatre
- ⇒ Le personnel comprend :
  - 1 assistante en soins gérontologiques
  - 1 assistante médico-psychologique
- ⇒ Intervention de la psychologue et de l'équipe d'animation

Il permet de :

- ⇒ Préserver l'autonomie des personnes
- ⇒ Maintenir une vie sociale
- ⇒ Permettre un moment de répit aux aidants

# Accueil de Jour et PASA

Activités proposées qui visent la préservation des capacités et le bien-être des personnes accueillies

- ⇒ Activités faisant travailler la mémoire (orientation temporelle)
- ⇒ Activités de la vie quotidienne (repas thérapeutique)
- ⇒ Activités gestuelles (gym douce et atelier équilibre)
- ⇒ Activités sensorielles (atelier pâtisserie et jardinage)



# PARTICULARITES

## ⇒ Accompagnement des résidents

- Aumônerie
- Association « ARBBRE » (Amitié des résidents et des bénévoles bourbonnais pour revivre ensemble) pour faire le lien et l'ouverture de la maison de retraite vers l'extérieur et inversement inviter la société civile à apporter un nouveau regard
- Animation inter hospitalière (comprend 10 maisons de retraite)
- Partenariat culturel avec la ville de Bourbonne et l'office du tourisme



Exposition de peinture à l'EHPAD

# PARTICULARITES

- ⇒ Partenariat avec l'établissement thermal : aide aux aidants par rapport à la maladie d'Alzheimer ou démence apparentée
- La personne présentant la maladie est accueillie en service d'hébergement : hébergement temporaire ou accueil de jour (au choix) et/ou SSIAD pendant que l'aidant profite des soins thermaux

L'EHPAD dépend du Centre Hospitalier de BOURBONNE-LES-BAINS.  
L'EHPAD peut disposer du plateau technique de médecine physique et de réadaptation, d'un accès aux consultations externes.

# ESAD



5 places au CH LANGRES  
5 places au CH BOURBONNE

## L'équipe réalise sur prescription médicale :

- ⇒ Des séances de soins de réhabilitation
- ⇒ Un accompagnement permettant le maintien et la stimulation des capacités
- ⇒ L'apprentissage de stratégies de compensation permettant la diminution des troubles du comportement
- ⇒ Le soutien dans la relation entre la personne aidée et la personne aidante
- ⇒ Une adaptation de l'environnement

# ESAD

Composition de l'équipe :

- ⇒ Une assistante de soins en gérontologie
- ⇒ Une ergothérapeute
- ⇒ Une infirmière coordinatrice
- ⇒ Un médecin gériatre

L'ESAD intervient pour 10 à 15 séances à domicile auprès de personnes au stade précoce ou modéré de la maladie.

# EHPAD au Brin d'Osier

69, rue de la Maladière

52500 **FAYL-BILLOT**

 : 03 25 88 62 76



Directrice : Elisabeth BLAISON

[elisabethblaison@yahoo.fr](mailto:elisabethblaison@yahoo.fr)

Méd. coordonateur, gérontopsychiatre: Dr PIKETTY

Cadre de santé : Françoise BERNARD

[Cadredesante\\_fayl\\_billott@yahoo.fr](mailto:Cadredesante_fayl_billott@yahoo.fr)

Service administratif : Marie-Claude LESIRE

[direction\\_mais\\_ret\\_fayl\\_billott@yahoo.fr](mailto:direction_mais_ret_fayl_billott@yahoo.fr)

Accueil : Séverine GIRARDOT

[Secretariat\\_mais\\_ret\\_fayl\\_billott@yahoo.fr](mailto:Secretariat_mais_ret_fayl_billott@yahoo.fr)

# CAPACITE

## ACTUELLE

**66 lits Hébergement Permanent**

## A VENIR

**105 places** (extension de 39 places)

- **97 lits Hébergement Permanent** dont 14 lits en unité Alzheimer

- **2 lits Hébergement Temporaire** (création)

- **6 places Accueil de Jour** (création)



# PARTICULARITES

## **ACCOMPAGNEMENT DES RESIDENTS ET VIE SOCIALE**

- Association « Familles Rurales »,
- Club de l'Amitié,
- Séjours « évasion »,
- Salon de coiffure,
- Echanges avec le lycée horticole de FB,

## **ACCOMPAGNEMENT DES RESIDENTS DANS LES SOINS**

- Pédicure/podologue en salle,
- Kinésithérapeute en salle,

## **RESTAURATION**

- Cuisine en liaison chaude

S.S.I.A.D

Langres  
Fayl-Billot

# SSIAD CH-Langres

IDE coordonnatrice: S.MARIE

10 aides soignantes

Tel 03 25 87 76 39 (répondeur)

Email: [s.ssiad@ch-langres.fr](mailto:s.ssiad@ch-langres.fr)

34 places personnes âgées

4 tournées + 1 l'après midi du Lu au Ve

3 tournées + 1 l'après midi le samedi

2 tournées + 1 l'après midi les dimanches et  
fériés

# Périmètre d'action

## **Canton de LANGRES**

Balesmes sur marne, Brévoines, Champigny les langres, Chanoy, Chatenay-Macheron, Corlée, Courcelles en montagne, Faverolles, Hûmes-Jorquenay, Langres, Marac, Mardor, Noidant-Chatenoy, Noidant le rocheux, Ormancey, Peigney, Perrancey les Vieux Moulins, Saint-Ciergues, Saints-Geosmes, Saint Martin les Langres, Saint maurice, Saint Vallier sur Marne, Voisines

## **Canton de LONGEAU-PERCEY**

Aprey, Aujourres, Baissey, Bourg, Brennes, Cohons, Flagey, Heulliey-Cotton, Leuchey, Longeau-Percey, Orceveaux, Perrogney les Fontaines, Piepape, Pierrefontaines, Prangey, Verseille le Bas, Verseilles le Haut, Villegusoiien le lac, Villiers les Aprey

## **Canton de PRAUTHOY**

Chassigny, Choilley-Dardenay, Cusey, Dommarien, Le Val d'Esnoms, Isomes, Montseaugeon, Occey, Prauthoy, Rivières les fosses, Saint-Broing les fosses, Vaillant, Vaux sous aubigny, Vesvres sous Chalancey

# SSIAD Fayl-Billot

27 places Personnes âgées

2 places personnes handicapées

GMP: environ 785

Périmètre: environ 25 km autour de Fayl-Billot

# S.S.I.A.D

Le service dispose de :

**39 places pour personnes âgées  
6 places pour personnes handicapées**

- ⇒ Une équipe d'aide-soignantes sous la direction d'une infirmière coordinatrice
- ⇒ Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées sans limite d'âge, dans leur cadre de vie
- ⇒ D'écourter l'hospitalisation lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile
- ⇒ De faciliter le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation
- ⇒ De préserver l'état de santé des personnes et/ou de retarder l'admission en institution
- ⇒ D'accompagner la personne en fin de vie

***La prise en charge est assurée par l'assurance maladie sur prescription médicale***

# S.S.I.A.D

**Les compétences des aides-soignantes :**

- ⇒ **Prodiguer des soins d'hygiène corporelle et de confort**
- ⇒ **Soutien relationnel et psychologique**  
**Conseil éducatif et préventif**

**Les communes desservies :**

**L'ensemble du canton de BOURBONNE-LES-BAINS**

**Canton de Terre NATALE (10 communes)**

**Canton de LAFERTE-SUR-AMANCE (9 communes)**

**Canton de NEUILLY-L'EVEQUE (1 commune)**

**Canton de VAL DE MEUSE (7 communes)**